

Le paiement en ligne de plus en plus prisé

E-paiement : 2,6 milliards DH réglés sur la Toile

Le paiement en ligne bat son plein au Maroc. Ce mode de paiement qui était autrefois peu prisé se démocratise. Et pour cause, la confiance des Marocains dans le e-paiement se renforce eu égard aux technologies pointues utilisées pour la sécurisation des transactions. Ce regain de confiance se traduit par les indicateurs performants de l'activité e-commerce. Se référant aux dernières statistiques du secteur, les achats en ligne ont affiché des hausses fulgurantes aussi bien en termes d'opérations qu'en termes de valeurs. A fin 2017, les sites marchands et sites des facturiers affiliés au CMI ont encaissé près de 2,6 milliards de dirhams. Une valeur en nette amélioration par rapport au montant généré à fin 2016. Ce montant s'est inscrit en hausse de 50,3% reflétant ainsi la conclusion de 6,6 millions de transactions. Des opérations qui pour leur part affichent une progression de plus de 28% comparé à la même période de l'année passée. Tenant compte des évolutions observées, il est utile de connaître qui sont les sites qui contribuent à la dynamique du



e-paiement au Maroc. La structure de paiement semble être répartie à parts égales entre trois principaux secteurs. L'aérien arrive en tête. Ainsi les sites des compagnies aériennes détiennent une part de 23,6% du volume global généré sur la Toile. Ces derniers auraient progressé de 20,4% par rapport à l'année précédente. Le deuxième secteur prisé par les acheteurs en ligne n'est tout autre que les télécoms. En effet, les sites de paiement des factures des opérateurs télécoms détiennent une part de 23,7%, en progression de 27,4% par rapport à l'année précédente. La troisième place revient

aux sites de paiement des factures des régies de distribution d'eau et d'électricité en plus de l'ONEE avec une part de 22,9%. Les sites relatifs aux services e-gov arrachent une part de 12,6% et affichent une progression de 98,2% par rapport à l'année passée.

L'essentiel de ces opérations se fait par les cartes marocaines. Ces cartes dominent le e-paiement à hauteur de 98,2%. Leur activité a évolué de 84,2% en nombre d'opérations et de 52,3 % en termes de montant. On note à cet effet 6,5 millions de transactions réalisées durant l'année 2017 par des cartes marocaines portant sur un montant global de 2,4 milliards de dirhams contre 1,6 milliard de dirhams l'année précédente.

L'usage des cartes étrangères dans le paiement électronique au Maroc est devenu fréquent. Le nombre d'opérations y afférent a grimpé de 11,5% en 2017, soit 118.355 transactions contre 106.121 transactions une année plus tôt. Leur valeur s'est affirmée, quant à elle, de 29% atteignant ainsi les 200,2 millions de dirhams contre 155,1 millions de dirhams en 2017.